

glossaire général

GLOSSAIRE

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

A

AAH : Allocation Adulte Handicapé.

ADAPEI : Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés.

ADSEA : Association Départementale de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence.

AED : Assistant d'Education.

AEEH : Allocation d'Education pour Enfants Handicapé.

AEMO : Action éducative en milieu Ouvert.

ANCE : Association nationale des Communautés d'Enfants.

ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi.

AP : Atelier Protégé. Accueil des adultes handicapés capables d'un certain rendement.

APAJH : Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés.

APEA : Association pour la Promotion de l'Enfance et de l'Adolescence.

APF : Association des paralysés de France.

AS : Aide Sociale.

ASE : Aide Sociale à l'Enfance.

ASH : Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés.

ASSED : Assistant d'Education.

AVSI : Auxiliaire de Vie Scolaire Individuel.

AVSCo : Auxiliaire de Vie Scolaire Collectif.

ASEH : (AVSi ou AVSCo sur support d'EVS) : Accompagnement à la Scolarisation d'Elève(s) Handicapé(s).

B

B2I : Brevet Informatique et Internet.

BEP : Brevet d' Etudes Professionnelles.

C

CA : Contrat Avenir.

CAE : Contrat Accompagnement pour l'Emploi.

CAE : Contrat d'Action Educative.

CAFS : Centre d'Accueil Familial Spécialisé.

CAMPS : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce : service de prévention globale accueillant les jeunes enfants de la naissance à 6 ans.

CAO : Centre d'Accueil et d'observation.

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle.

CAPA-SH : Certificat d'Aptitude Professionnelle pour les Aides spécialisées, les enseignements adaptés et la Scolarisation des élèves en situation de Handicap, créé par le décret n° 2004-13 du 5/01/2004 comprenant les options A, B, C, D, E, F, G.

2 CA-SH : Certificat complémentaire pour les enseignements Adaptés et la Scolarisation des élèves en situation de Handicap, créé par le décret n° 2004-13 du 5/01/2004 concernant les options A,B,C,D,E,F.

CDAPH : Commission des Droits et de l' Autonomie des Personnes Handicapées (remplace les CCPE, CCSD et CDES ainsi que la COTOREP).

CDCPH : Conseil Départemental de Consultation des Personnes Handicapées.

CDO EA : Commission Départementale d' Orientation vers les Enseignements Adaptés

CFA : Centre de Formation des Apprentis.

CFAS : Centre de Formation des Apprentis Spécialisés.

CFASH : Centre de Formation pour l'Adaptation et la Scolarisation des élèves handicapés.

CFG : Certificat de Formation Générale.

CGI : Centre de Guide Infantile.

CIO : Centre d'Orientation et d'Information CLIS : Classe d'Intégration Scolaire accueillant des enfants handicapés (de 6 à 12 ans).

CIPPA : Cycle d'Insertion Professionnelle Par Alternance.

CMP : Centre Médico-Psychologique.

CMPP : Centre Médico-Psycho Pédagogique.

CNSA : Caisse Nationale de la Solidarité et de l'Autonomie.

CREAI : Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptées.

CRA : Centre Ressource Autisme

CFR : Centre de Réadaptation Fonctionnelle.

D

DASEN / Directeur Académique des Services de l'Education Nationale

DDASS : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

DDEC : Direction Départementale de l'Enseignement Catholique .

DDISS : Direction Départementale des Interventions Sanitaires et Sociales.

DDTEFP : Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

DEES : Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé.

DRASS : Direction Régionale de l' Action sanitaire et Sociale.

DSDEN : Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

E

EGPA : Enseignements Généraux et Professionnels Adaptés.

EMO : Education en Milieu Ouvert.

EN : Education Nationale.

ER : Enseignant Référent

EREA : Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (circulaire du 30/08/85) doté d'un internat, accueil des adolescents en grande difficulté également pour une formation générale et professionnelle.

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail, anciennement CAT en loi du 11/02/07.

ESEAD : Equipe de Soins de l'Education A Domicile.

ESS : Equipe de Suivi de la Scolarisation.

EVS : Emploi Vie scolaire (CAE et CA).

F

G

H

I

IEM : Institut d'Education Motrice.

IEN : Inspecteur de l'Education Nationale 1er degré.

IEN - ASH : Inspecteur de l'Education Nationale chargé de l'ASH, 1er et 2ème degré.

IME : Institut Médico Educatif (ex IMP, IMPRO), fonctionne aujourd'hui avec SEES et SIPFP.

INS-HEA : Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l' éducation des jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés (ex CNEFEI).

ISES : Institution Spéciale d'Education Surveillée.

ITEP : Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (troubles du comportement) (ex IR).

J

K

L

LEA : Lycée d'Enseignement Adapté.

LP : Lycée Professionnel.

M

MAS : Maison d'Accueil Spécialisée.

MDA : Maison départementale de l'autonomie

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées.

MECS : Maison d'Enfant à Caractère Social.

N

O

OMS : Organisation Mondiale de la Santé.

P

PAI : Projet d'Accueil Individuel.

PCH : Prestation de Compensation du Handicap.

PJJ : Protection Juridique des Jeunes.

PLP : Professeur de Lycée Professionnel.

PMI : Protection Maternelle et Infantile.

PPIJ : Pédo Psychiatrie Infanto Juvénile.

PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Educative.

PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation.

Q

QI : Quotient Intellectuel.

QIP : Quotient Intellectuel Performance.

QIV : Quotient Intellectuel Verbal.

R

RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté, crée par la circulaire du 9/4/90 incluant un Maître E (aide spécialisée à dominante pédagogique), un Maître G (aide spécialisée à dominante rééducative) et un Psychologue scolaire.

S

SAAAIS : Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire (pour déficients visuels).

SAFEP : Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce (pour déficients visuels et auditifs jusqu'à l'âge de 3 ans).

SAPAD : Service d'Aide Pédagogique Au Domicile des élèves malades ou accidentés.

SEEHA : Section d'Education et d'Enseignement avec Handicap Associé.

SEES : Section d'Education et d'Enseignement Spécialisé.

SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté.

SESSAD: Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile

SIPFP : Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle.

SSEFIS : Service de Soutien à l'Education Familiale et à l'Intégration Scolaire (pour déficients auditifs).

T

U

UNAPEI : Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés.

Ulis : Unité Localisée pour l' Inclusion Scolaire

Ulis - TFC: Unité Localisée pour l' Inclusion Scolaire -Troubles des Fonctions Cognitives ou mentales

Ulis - TFA: Unité Localisée pour l' Inclusion Scolaire -Troubles de la Fonction Auditive

Ulis - TFM: Unité Localisée pour l' Inclusion Scolaire -Troubles des Fonctions Motrices (dont les troubles dyspraxiques)

Ulis - TED: Unité Localisée pour l' Inclusion Scolaire -Troubles Envahissant du Développement (dont l'autisme)

Ulis - TFV: Unité Localisée pour l' Inclusion Scolaire -Troubles de la Fonction Visuelle

Ulis- TMA: Unité Localisée pour l' Inclusion Scolaire -Troubles Multiples Associés) (pluri-handicap ou maladie invalidante)

V

W

WISC : échelle d'intelligence Weschler pour enfants ou adolescents.

X

Y

Z

ZPD : Zone Proximale de Développement

M.A.J. le 12/10/2015

Dans cette rubrique

- [L'équipe ASH-49](#)
- [Devenir enseignant spécialisé](#)
- [CFG, CNED](#)
- [Glossaires](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Maine-et-Loire
Cité administrative
15 bis rue Dupetit Thouars
49047 Angers CEDEX
Tél. 02 41 74 35 35

Localisation